Compte rendu Conseil Municipal Lundi 12 septembre 2022

<u>Présents</u>: Hélène Baptiste, Janis Fayard, Annabelle Vigne, Sandrine Delcros, Francis Doutre, Frédéric Beck, Jean Louis Moreggia, Clémentine Baudoin, Emmie Nibel, Stéphane Hervault, François Lemaitre.

Excusés: Valérie Colombat, Jérôme Valette, Roland Boulanger.

• Convention Gestion des Eaux Pluviales :

Suite à la délibération de la CAPCA, cette dernière redonne à la commune les attributions de compensation de 7000€. Une convention pose le cadre de cet état de fait. Lors d'éventuels gros travaux d'investissement la Capca viendra soutenir la commune. Le conseil autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer la convention qui concerne des travaux de maintenance.

• Classe découverte 2023 :

Les élèves du CP au CM2 partiront au Pradet, dans le Var, du 5 au 9 juin, 73 élèves pour un projet évalué à 23 729.65€.

Mr le directeur sollicite une aide auprès de la mairie d'au moins 3256.00€. Cette somme sera réévaluée selon l'établissement du budget définitif.

• Bilan saison estivale:

Deux surveillants de baignade ont travaillé sur la saison. La fréquentation de l'été 2022 a été largement inférieure à la moyenne des 5 dernières années.

Divers:

Trésorerie:

Afin de payer l'entreprise Colas pour les travaux de réfection de voirie, la commune doit emprunter 85000€. Pour l'instant selon les premières évaluations et en attendant d'autres propositions bancaires, il serait proposé de valider un emprunt sur 15 ans avec un taux de 2.74%.

Psychologue scolaire:

Pour subvenir aux besoins de l'éducation nationale et pour que la psychologue qui intervient sur notre commune, puisse effectuer ses tests dans les écoles primaires, le budget d'équipement est mutualisé sur plusieurs communes du secteur au prorata des élèves (1500€ en tout) soit 180€ pour les Ollières. Le conseil est d'accord sur le principe, même s'il déplore le désengagement de l'Education Nationale, et demande d'avoir la convention qui cadre cette participation.

Comité de fêtes :

Validation de la demande de subvention exceptionnelle de 300€ pour le comité des fêtes, comme cela avait été envisagée lors du conseil municipal du 30 mai dernier.

Courrier de Mr Blachier: Monsieur Blachier remercie la commune de son soutien lors de la vente de sa maison.

Courrier de Mr Robert : Il demande la participation de la commune à la réalisation d'une tranchée de travaux d'eau pluviale entre son atelier de menuiserie et le secteur de la mairie. Le conseil souhaite avoir davantage de détails notamment financiers, afin de pouvoir se positionner sur cette demande.

Caserne des pompiers :

Visite d'une commission municipale dans l'ancienne caserne avant d'envisager l'occupation partielle par les employés communaux. Pour le reste du bâtiment, des décisions seront prises ultérieurement pour notamment envisager les travaux nécessaires.

BIO: un nouveau numéro sera très prochainement rédigé.

Pôle de santé : Il est proposé de constituer une commission avec des communes voisines pour envisager les arguments qui pourraient permettre d'attirer un médecin généraliste pour la vallée. Une commission santé sera prochainement créée afin de préparer les premières réflexions.